

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

F - Facilement inflammable			Xn - Nocif	X		C - Corrosif		
Inflammable	X		E - Explosif			T - Toxique		
Xi - Irritant			O - Comburant			N - Dangereux pour l'environnement	X	

Fiche n°

Edition du 6 février 2007

Version n°

PHYTORUS

11 BD DE LA GRANDE THUMINE
PARC D'ARIANE, BAT. B
13090 AIX EN PROVENCE

Téléphone: + 33 (0) 4 42.52.72.12

Télécopie: + 33 (0) 4 42.52.68.52

1. Identification du Produit

Désignation commerciale

MURENA[®]

Détenteur de l'AMM

Société Financière de Pontarlier ;

F-13090, Aix-en-Provence

Distributeur

PHYTORUS SA, F- 13090 AIX-EN-PROVENCE

Service à contacter

Tél. 33 (0) 4 42.52.72.12

Fax. 33 (0) 4 42.52.68.52

Types d'utilisation (pour plus de détails se reporter à la fiche technique)

MURENA[®] est un herbicide sélectif pour betteraves industrielles et fourragères. MURENA[®] contient des solvants. MURENA[®] est efficace sur de nombreuses mauvaises herbes annuelles. Il doit être appliqué dès leur levée et indépendamment du stade de la betterave.

2. Composition/informations sur les composants

Nom de la substance :	Valeurs	N° CAS / N° EINECS	Symbole (s)	Phrase (s) R
Ethofumésate	208 g/l	N° CAS [26225-79-6] N° EINECS 266-994-5	N	51/53
Xylène	522 g/l	N° CAS [1330-20-7] N° EINECS 215-535-7	Xn	10,-20/21-38
Isophorone	100 g/l	N° CAS [78-59-1] N° EINECS 201-126-0	Xn C3	21/22-36/37-40

3. Identification des dangers

Symbole (s)	Xn – Nocif N – Dangereux pour l'environnement
Phrases relatives aux dangers	R10 : Inflammable R20/22 : Nocif en par inhalation et par ingestion R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires R40 : Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes
Danger pour l'environnement	R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. Premiers secours

Premiers soins

Inhalation	Amener le sujet à l'air frais et le garder au chaud et au repos. En cas de difficultés respiratoires, pratiquer la respiration artificielle, faire appel à un médecin et montrer le document.
Contact avec la peau	Laver les zones touchées, à grande eau avec du savon pendant plusieurs minutes. Retirer les vêtements imprégnés immédiatement et les laver avec soin avant réutilisation. En cas d'irritation, faire appel à un médecin et montrer le document.
Contact avec les yeux	Nettoyer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant plusieurs minutes et consulter un médecin
Ingestion	Faire immédiatement appel à un médecin et montrer le document. Ne pas faire boire et ne pas faire vomir,

A l'attention du médecin :

Pas d'antidote spécifique. Les signes de toxicité sont essentiellement dus aux solvants. Le risque de fausse route doit être mis en balance avec le bénéfice que l'on attend du lavage gastrique.

Si un lavage gastrique est effectué, recommander un contrôle endotrachéal et/ou oesophagien.

Traitement de soutien au choix du médecin en fonction des réactions du patient

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau ou fines gouttelettes. Dioxyde de carbone, poudre, mousse.
Dangers spécifiques	En cas d'incendie, la fumée peut contenir des gaz toxiques (oxydes de carbone et d'azote) Ne pas respirer les fumées
Méthodes particulières d'intervention contre l'incendie	Porter un équipement de protection adéquat A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome
Autres recommandations	Evacuer le produit hors de la zone incendiée si cela peut être fait sans risques. Lutter contre l'incendie à distance maximale. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles.	Tenir le public éloigné de la zone dangereuse Eliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux Eviter d'inhaler les vapeurs Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.
Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou autres cours d'eau ou étendue d'eau. Prévenir les autorités, si un déversement accidentel a pénétré un cours d'eau ou un système du domaine public
Méthodes de nettoyage	Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec du sable ou un autre absorbant non-combustible, stocker dans des récipients puis, éliminer. Pour les déversements importants, barricader la zone avec de la terre ou autre produit non combustible. Eliminer toute source d'ignition et ventiler la zone.

7. Manipulation et stockage

Stockage	Conserver hors de portée des enfants Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit sec, frais et bien ventilé A protéger du gel, de la chaleur et de toute flamme nue
Durée de stockage	2 ans dans son emballage d'origine COEX
Manipulation	Manipuler le produit uniquement dans une aire bien ventilée Eviter de respirer les vapeurs Lire attentivement les recommandations portées sur l'étiquette.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Equipement de protection individuelle

-Protection respiratoire	En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.
-Protection des mains	Gants imperméables aux solvants.
-Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié
-Protection des yeux	Lunettes de sécurité ou protection faciale

Mesure technique

Veiller à une ventilation adéquate du lieu de manipulation
Douche et bain pour les yeux

Mesure d'hygiène

Se laver les mains et toute zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail
Laver les vêtements avant réutilisation

Contrôle de l'exposition

Limite pour les solvants: VME= 100 ppm, soit 435 mg/m³

Délai de retour des travailleurs sur parcelle : 24 h après la fin de la pulvérisation

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide orangé avec une odeur de xylene
Valeur du pH	De 5-6 (émulsion dans l'eau 1%)
Point d'éclair	+/- 30°C
Masse volumique	+/- 980 g par litre à 20°C
Solubilité dans l'eau	Forme une émulsion dans l'eau
Solubilité dans les solvants	Concernant la substance active Ethofumésate : l'acétone, les aromatiques, l'acétate d'éthyle : 100 % méthanol, hexane : < 100%
Coefficient de partage n-octanol/eau	du technique = $Kow \log P = 2,7$

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	La préparation est stable pendant deux ans dans son emballage d'origine et dans des conditions normales de stockage.
Produits de décomposition dangereux	Lors d'un incendie se décompose en libérant des gaz toxiques
Matières à éviter	Eviter les matières fortement basiques, ou fortement oxydantes.
Conditions à éviter	Flamme nue. Toutes sources d'ignition Préparation à conserver à l'abri du gel

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë	DL50 orale (rat) > 390- 580 mg/kg. DL50 dermale (rat) > 3000 mg/kg
Effets locaux	Non Irritant pour la peau (lapin), Irritant pour l'oeil (lapin)
Sensibilisation	Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'inde soumis à des injections sous cutanées.
Effets cancérogènes	Le solvant Isophorone est classé R40 C3
Autres informations	La substance active Ethofumésate DJA 0,07 mg/kg et un NEAO = 2,5

12. Informations écologiques sur la substance active

Ecotoxicité	Aquatic LC50 (96h) (truite arc en ciel) = 11 mg/L. EC50 (48h) (daphnie) = 14 mg/L. EbC50 (72) (algue verte) = 3,9 mg/L. Autres LD50 orale (Oiseaux selon espèces) > 2000 mg/kg. LC50 orale (Vers de terre 14 jours) > 125 mg/kg de sol LD50 orale et contact (Abeilles) = 50 µg/abeilles
Autres	Données relatives à la substance Ethofumésate Sol DT50 en champs : valeur median : 56 jours Mobilité Koc médiane : 132 Eau DT50 : stable à 35°C et au pH de 5 à 9 Système sediment/eau : DT50 = 105-153 Jours

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	Eviter le rejet dans l'environnement
	Les emballages vides seront rincés avant destruction en centre agréé uniquement.
	Eliminer les eaux de lavage conformément à la réglementation.
	La réutilisation des emballages est interdite.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface/Éviter la contamination *via* les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	1993 ; 3082
Groupe d'emballage	PG III
Classe ADR/RID	Classe 3 ; Classe 9
	Liquide inflammable
	Substance dangereuse du point de vue de l'environnement liquide N.S.A.(Ethofumesate)

15. Informations réglementaires

Réglementation communautaire	Xn – Nocif N – Dangereux pour l'environnement
Phrases de risques	R10 : Inflammable R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion. R36/37 : Irritant pour les yeux et les voies respiratoires. R40 : Effet cancérigène suspecté – preuves insuffisantes. R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Conseils de prudence	S2 - Conserver hors de portée des enfants. S13 - Conserver à l'écart des aliments y compris ceux pour animaux. S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46 – En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface/Éviter la contamination <i>via</i> les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes

16. Autres informations

Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.
